



Barbara Garbarczyk
Chargée de projets
Études & animations



Analyse 2016

LES RÔLES DU BÉNÉVOLAT DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

« En fait, si le volontariat disparaissait, les effets seraient plus graves pour les citoyens que ceux de la crise économique puisque au total, il représente 200.000 équivalents temps plein par an. Sans compter les permanents salariés. Ce serait un cataclysme sociétal ! »¹. Voici comment s'exprime l'économiste Jacques Defourny au sujet du bénévolat. Celui-ci est souvent présenté comme une activité à la fois utile pour l'ensemble de la société et porteuse de sens pour la personne qui l'effectue. Il s'agit généralement d'un acte militant librement choisi. Les entreprises sociales ont la particularité de recourir, occasionnellement ou de manière régulière, à des bénévoles.

En 2011, nous abordions déjà cette thématique sous l'angle de la motivation des bénévoles, ainsi que de la relation bénévoles-salariés². Aujourd'hui, nous aimerions réfléchir à la place et au rôle du bénévolat dans la mise en place d'alternatives économiques : pour quelles raisons des entreprises sociales recourent-elles au bénévolat ? Que font les bénévoles au sein des entreprises sociales ? La présence de bénévoles dans les entreprises sociales suscite parfois des questions. « Cela crée de la concurrence déloyale », « cela détruit l'emploi » entend-on parfois. Quelles autres questions cela pose-t-il ? Comment réagir face à ces critiques ?

LE BÉNÉVOLAT : UNE ACTIVITÉ PRÉCIEUSE ET ENRICHISSANTE

Aider des enfants dans une école de devoirs, animer des activités sportives, participer à un projet de quartier, militer dans une association écologiste, distribuer des repas aux personnes dans le besoin, se mobiliser pour l'accueil de réfugiés ou encore encadrer des jeunes scouts... Les facettes du bénévolat sont infinies !

Le bénévolat a ceci de particulier qu'il se situe à la frontière entre différentes sphères de notre existence : il relève à la fois de l'action individuelle et de l'action collective (on ne fait jamais du bénévolat « tout seul »), de l'activité pour soi (pour le plaisir) et de l'activité tournée vers autrui. Dans le bénévolat, on entend la « bonne volonté », la « bienveillance ». D'ailleurs, on utilise également le terme de « volontaires » et la loi parle de « volontariat » (voir cadre ci-dessous). Cependant, dès l'origine, il se distingue d'une forme de charité en mettant davantage en avant la solidarité, précise la sociologue Estelle Durand³. Bien qu'on

¹ « Bénévolat, la Belgique des gens bien », Moustique.be, 22 mars 2011.

² Frédérique Konstantatos, « Quel volontariat au sein de l'économie sociale ? », analyse SAW-B, 2011, disponible sur www.saw-b.be.

³ Estelle Durand, « Le bénévolat, un temps social au service de la solidarité », RECMA n°302, 2006.

parle parfois de « travail bénévole », le bénévolat n'est pas une activité professionnelle, mais il n'est ni du temps « familial » ni du temps purement de « loisirs ». C'est un temps que l'on prend justement sur son temps libre pour le mettre au service d'une activité orientée en faveur d'une communauté ou du bien commun.

Le bénévolat en Belgique : quelques chiffres

- 19,4% de la population exercerait une activité gratuite au service d'autrui
- 2,2 millions d'activités gratuites par an
- 221,2 millions d'heures par an
- 83,3% des activités prestées se font dans le cadre d'une association

Les secteurs dominants sont : le sport, la culture et les activités socio-culturelles, les services sociaux et l'éducation et la formation.

Source : Le volontariat en Belgique, Chiffres-clés, Publication de la Fondation Roi Baudoin, octobre 2015.

La loi sur le statut du volontaire (loi du 3 juillet 2005 entrée en vigueur le 6 février 2006) définit le volontariat comme toute activité qui :

- « est exercée sans rétribution ni obligation
- est exercée au profit d'une ou de plusieurs personnes autres que celle qui exerce l'activité, d'un groupe ou d'une organisation ou encore de la collectivité dans son ensemble
- est organisée par une organisation autre que le cadre familial ou privé de celui qui exerce l'activité
- qui n'est pas exercée par la même personne et pour la même organisation dans le cadre d'un contrat de travail, d'un contrat de services ou d'une désignation statutaire ».

Le terme organisation comprend « toute association de fait ou personne morale de droit public ou privé, sans but lucratif, qui fait appel à des volontaires; étant entendu que, par association de fait, il y a lieu d'entendre toute association dépourvue de la personnalité juridique et composée de deux ou plusieurs personnes qui organisent, de commun accord, une activité en vue de réaliser un objectif désintéressé, excluant toute répartition de bénéfices entre ses membres et administrateurs, et qui exercent un contrôle direct sur le fonctionnement de l'association ».

POURQUOI LE RECOURS AU BÉNÉVOLAT ?

Cette question pointe un enjeu essentiel : de quoi le bénévolat est-il le nom ? Pour quelles raisons existe-t-il ? Ici, il s'agit moins de s'intéresser aux motivations personnelles des bénévoles, qu'aux rôles qu'ils jouent dans notre société. Nous nous concentrerons ici essentiellement sur deux aspects : la réponse à des besoins non-solvables et le développement de filières émergentes.

Une réponse à des besoins peu ou pas solvables

Se nourrir, se loger, recevoir une éducation, être soigné, se cultiver... autant de besoins essentiels pour mener une vie digne. Y répondre est une nécessité, quel qu'en soit le « prix » : autrement dit, si ces besoins ne sont pas couverts par le marché ou bien par l'Etat (via les services publics, via des allocations ou des subsides), il y a de fortes chances que divers bénévoles se rassemblent pour tenter d'y répondre collectivement.

Il nous semble important de distinguer deux types de besoins non-solvables. D'une part, certains domaines d'activités, comme par exemple la santé, le théâtre, le sport amateur, ne sont, par essence, pas solvables, c'est-à-dire que les fonds propres de ces secteurs d'activités ne couvriront jamais l'ensemble des coûts nécessaires à leur réalisation. C'est pourquoi le soutien public et/ou le recours au bénévolat est essentiel. Bien-sûr, il existe des hôpitaux privés rentables et des pièces de théâtre hors de prix, mais à qui s'adressent-ils ? Chaque activité pourrait potentiellement devenir rentable pour celles et ceux qui en ont les moyens. La marchandisation de tous les secteurs d'activités est-elle pour autant une bonne piste ? Il nous semble au contraire nécessaire de revendiquer que certains secteurs d'activités essentiels devraient avoir le droit d'exister en dehors de toute logique marchande. Ils sont nécessaires, peu importe leur « prix ». Car, avant toute recherche de rentabilité, l'essentiel n'est-il pas justement que tout le monde puisse avoir accès à de la nourriture, à un toit, une éducation, une santé ou une culture ? N'est-ce pas le devoir d'une société solidaire que de se donner les moyens d'y répondre collectivement et le plus équitablement possible ?

D'autre part, même si certains domaines (comme l'alimentation) semblent à première vue avoir trouvé un modèle économique pouvant se passer de travail bénévole, ils ne sont jamais accessibles à tous. Autrement dit, dans tous les secteurs d'activités, on trouvera des bénévoles qui chercheront à rendre accessibles des produits et services auxquels certaines personnes, pour différentes raisons (précarité, exclusion sociale, maladies, etc.) n'ont pas accès. Là encore, c'est le manque de solutions proposées par le marché ou par l'Etat qui pousse à la prise en charge des besoins par une (auto)organisation bénévole. Le bénévolat existe aussi pour répondre à des besoins sociaux non solvables et non pris en charge par la collectivité.

Le bénévolat pointe ainsi tous les domaines dans lesquels le marché, mais aussi les services publics, sont d'une part inexistants ou insuffisants, mais aussi, d'autre part, ne sont pas les plus compétents pour remplir certaines missions. « *On doit reconnaître la possibilité d'une production économique qui ne soit ni marchande, ni publique* »⁴ comme le défend Oxfam Magasins du Monde dans une note qui explique leur modèle économique. Cette production économique fournie par des bénévoles ne se contente pas simplement de pallier les manquements de l'Etat ou du marché, elle revendique une autre manière de faire, différente et complémentaire : il y a tout simplement des choses pour lesquelles les bénévoles, par leur proximité avec un certain public, par leur intérêt pour le domaine ou encore par leur grande motivation, sont plus à même de mener des projets intéressants. Par exemple, une entreprise privée ou une initiative publique ne pourraient pas être à l'origine d'un cinéma associatif comme le cinéma Nova⁵ à Bruxelles, porté par une large communauté de bénévoles.

Le développement de filières émergentes

Par ailleurs, le bénévolat est à l'origine d'un grand nombre de nouvelles activités ou de nouveaux services. En effet, il ouvre souvent la voie à une nouvelle manière de produire ou

⁴ Martin Rose, « Le bénévolat fait-il une concurrence déloyale à l'emploi ? », analyse Oxfam-MdM, 2014, disponible sur www.oxfammagasinsdumonde.be.

⁵ Pour en savoir plus sur ce cinéma, voir aussi notre analyse « On va au cinéma ce soir ? Tour d'horizon des écrans alternatifs », SAW-B, 2014.

de consommer. On peut penser aux crèches, ou encore aux services à la personne : c'est à partir du travail accompli par des bénévoles que, peu à peu, ces services se sont en partie professionnalisés, en créant et structurant une filière. C'est grâce à des actions bénévoles que de nombreux projets innovants ont vu le jour. En partie épargnés, dans un premier temps en tout cas, de la pression à la rentabilité ou des attentes de financeurs, certaines actions portées par des bénévoles permettent de réinventer des manières de faire. Il permet ainsi, à terme, de faire pression sur les activités. Par exemple, il semble peu probable qu'il y ait aujourd'hui un tel engouement et autant d'offres de produits en circuit court (et même au-delà des entreprises sociales), si il n'y avait pas eu de nombreuses initiatives citoyennes qui ont ouvert la voie à ce nouveau modèle de consommation.

QUE FONT LES BÉNÉVOLES AU SEIN DES ENTREPRISES SOCIALES ?

Dans les entreprises sociales, le bénévolat prend des formes très variées. Au sein même d'une entreprise, on compte parfois des bénévoles remplissant des fonctions assez différentes. Le chercheur Jacob Atangana-Abé a observé qu'on avait souvent une vision trop homogène des bénévoles dans les organisations. Afin de créer une typologie des bénévoles, il propose de prendre en compte deux principaux critères : la nature des tâches et le caractère de l'implication.

Par nature des tâches, il s'agit de distinguer les « lieux » de la participation bénévole. Le bénévole est-il plutôt actif dans une tâche opérationnelle (aider une entreprise maraîchère dans une récolte, aider des stagiaires dans une structure d'insertion-socioprofessionnelle, tenir la caisse d'un magasin coopératif, servir les boissons d'un cinéma associatif, s'occuper de l'administration courante) ? Ou bien est-il plutôt actif dans la stratégie de l'organisation (et notamment dans les conseils d'administration ou lorsqu'il s'agit de représenter l'organisation en public) ? Dans ce dernier cas, le bénévole fait souvent profiter l'organisation de ses compétences (financières, juridiques, relationnelles, liées à un domaine d'activités particulier), de sa notoriété (on parle alors parfois de bénévoles de prestige, voir tableau ci-dessous) ou de son réseau.

Le caractère de l'implication, quant à lui, concerne plutôt le temps consacré aux tâches bénévoles : est-il régulier ou ponctuel, est-il important en volume horaire ou pas ? Aide-t-on une organisation à préparer une assemblée générale festive une fois par an, ou bien se consacre-t-on aux tâches quotidiennes ?

Lorsque l'on croise ces deux données (nature des tâches et caractère de l'implication), on trouve ainsi ces quatre catégories de bénévoles⁶ :

	Nature des tâches		
		Stratégique	Opérationnel
Caractère de l'implication	Régulier	Bénévoles stratégiques	Bénévoles opérationnels
	Occasionnel	Bénévoles de prestige	Bénévoles sporadiques

⁶ Jacob Atangana-Abé, « La gestion des bénévoles dans les organismes à but non lucratif : une approche différenciée », *Économie et Solidarités*, vol. 42, n°1-2, 2012, p. 128-145.

Par ailleurs, en dehors de cette typologie, notons également que chaque entrepreneur (de l'économie sociale ou non, d'ailleurs) a probablement commencé par être bénévole. En effet, avant de faire fonctionner une entreprise et de pouvoir se dégager un salaire, le travail à fournir est très conséquent. Ainsi, un certain nombre d'entreprises naissent sur base bénévole, en imaginant engager à moyen terme (sans que ce soit forcément l'objectif premier). Une des plus grosses entreprises sociales belges, le groupe Terre, a ainsi fonctionné pendant près de trois décennies uniquement sur base bénévole⁷. Elle emploie aujourd'hui plus de 300 personnes (et a redéveloppé depuis quelques années un réseau de bénévoles en soutien à son action de solidarité Nord-Sud, après les avoir presque entièrement effacés de son fonctionnement).

DÉCONSTRUIRE CERTAINES CRITIQUES...

La présence de bénévoles au sein d'entreprises sociales est parfois critiquée. Nous analyserons et tenterons de déconstruire ici trois critiques courantes : la rivalité avec l'emploi, la concurrence déloyale et la non-participation au système de sécurité sociale.

« Tout travail mérite salaire ! »

« Si dans mon association, je peux avoir 2-3 bénévoles, pourquoi salarier des personnes ? ». Dans toutes ces critiques que l'on entend parfois, il y a une idée qui revient : le bénévolat ferait concurrence à l'emploi. En effet, dans notre société centrée sur le modèle salarial et en manque d'emploi, « chaque activité bénévole entre potentiellement en rivalité avec une activité rémunérée »⁸. Loin d'opposer bénévolat et emploi, Jacques Defourny rétorque qu'au contraire, « le bénévolat crée de l'emploi »⁹. Il poursuit en disant que dans environ deux tiers des cas, les entreprises sociales sont d'abord portées par des bénévoles. Ce sont précisément ces mêmes dynamiques, qui, une fois reconnues et/ou institutionnalisées, finissent par créer de l'emploi direct (en salariant des personnes), mais aussi indirect (via toutes les activités qu'elles développent en partenariat avec des professionnels extérieurs, etc.). Emploi et bénévolat doivent donc plutôt être vus comme complémentaires. En fonction de la dynamique et du domaine d'activité de l'entreprise, qu'est-ce qui sera possible ? Qu'est-ce qui sera le plus cohérent ? Une équipe de salariés au service d'une base bénévole ? Ou bien une base salariée avec l'aide ponctuelle de bénévoles ?

Le bénévolat interroge ce que vaut le travail, et bouscule aussi la place du modèle de travail dominant (le salariat) dans notre société. Certains, comme le journaliste et militant associatif Edgar Szoc, pensent que « le bénévolat est un problème si on se donne l'emploi comme objectif »¹⁰. En effet, si l'objectif est de remplir toute une série d'activités dont on a besoin et que chacun y trouve sa place, le bénévolat est alors plutôt une solution qu'un problème. Par ailleurs, si on prend un recul historique parfois éclairant, on peut aussi dire que l'emploi a tué toute une série d'activités (comme le soin aux personnes âgées) que l'on exerçait jadis bénévolement dans un esprit de communauté et de bien commun. Le salariat, constitué en modèle indépassable de travail, n'est pourtant qu'assez récent dans notre histoire¹¹.

⁷ Voir l'historique de l'entreprise : <http://www.terre.be/page.php?pagID=34>.

⁸ Martin Rose, *ibid.*

⁹ www.benevoles.tv

¹⁰ Voir le web-documentaire réalisé par Instants Productions sur le site www.benevoles.tv, et en particulier la vidéo #11 intitulée « Le bénévolat est-il un frein à l'emploi ? ».

¹¹ Nous développons cette idée dans l'analyse « Et si chacun arrêta de créer sa petite entreprise ? », SAW-B, 2015, disponible sur www.saw-b.be.

« Ça crée de la concurrence déloyale ! »

Cet argument, assez proche du premier, consiste à dire que, parce que les bénévoles exercent parfois des activités proches d'entreprises « classiques », ils fausseraient les règles du jeu au détriment de ces dernières. Or on s'aperçoit que souvent, soit les usagers de services prestés par des bénévoles ne sont pas des personnes qui désertent pour autant des services payants, soit les services proposés par des bénévoles s'adressent à un public différent de celui des entreprises classiques. Les personnes qui vont dans des Repair Cafés¹² ne sont pas des personnes qui avant, fréquentaient des réparateurs professionnels. Les spectateurs du Nova ne désertent pas par ailleurs tous les autres cinémas : ils y vont pour voir des films qui, de toute manière, ne sont pas projetés ailleurs. Les cours de langues gratuits de différentes associations et les cours de langue payants de n'importe quelle société privée n'accueillent pas le même public. Ainsi, toutes les activités bénévoles citées ici, même si elles *ressemblent* à certaines activités exercées par des entreprises classiques, apportent en fait une plus-value (à la fois pour la société et pour les travailleurs bénévoles) que ces entreprises n'ont pas (et c'est normal car ce n'est pas leur finalité)¹³. Là encore, il s'agit davantage de complémentarité, de « sociodiversité de services » plutôt que de concurrence déloyale.

Ceci étant dit, il est toujours important de se poser la question de savoir qui risque-t-on de mettre potentiellement en danger avec notre activité, et, partout où c'est possible et souhaitable, de favoriser les logiques de coopération plutôt que de concurrence. Et il ne faut pas le cacher non-plus, le « tout au bénévolat » peut être dangereux, notamment s'il se fait non pas par choix et pour la plus-value qu'il apporte, mais par nécessité. La Plate-forme francophone du Volontariat a d'ailleurs récemment lancé une campagne, « Un geste gratuit, ça n'a pas de prix » à ce sujet. Elle aussi pointe que ce risque existe et doit être dénoncé. « *En contexte de contrainte budgétaire, comme c'est le cas depuis quelques années, conserver des emplois rémunérés est un véritable défi. En créer est encore plus ardu. Les besoins, quant à eux, sont toujours aussi présents, souvent de plus en plus pressants. Le bénévolat a toujours été une alternative, un moyen de palier les failles d'un système. Le problème n'est pas de recourir au bénévolat. Le problème est de recourir au bénévolat parce qu'il est une main d'œuvre gratuite, sans envisager son apport spécifique, sa plus-value pour l'organisation et pour le projet. Le bénévole ne doit pas être considéré comme un employé sans salaire* »¹⁴.

« En travaillant avec des bénévoles, vous ne cotisez pas à la sécurité sociale ! »

Une autre critique que l'on entend parfois consiste à dire que, même si les activités bénévoles sont louables en soi, elles ne contribuent pas au système de sécurité sociale, et seraient donc moins « solidaires » que les activités dans le cadre d'un emploi. Face à cette critique, au moins deux remarques sont à faire. Premièrement, même si les activités bénévoles ne « rapportent » pas de cotisations sociales à l'Etat, elles produisent des richesses (produits ou services) et celles-ci sont comptabilisées dans le PIB. Mais surtout, deuxièmement, il nous semble que la solidarité prend des aspects différents, tous importants. La sécurité sociale est une forme de solidarité essentielle. Il est tout aussi indispensable de favoriser l'émergence d'une solidarité communautaire de réciprocité. Le bénévolat permet cette forme de solidarité. Ces deux systèmes (solidarité indirecte et solidarité directe), loin de s'opposer, sont complémentaires pour assurer une réelle

¹² « Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables ». Source: <http://repaircafe.org>

¹³ Pour un autre exemple, voir aussi cette vidéo éclairante de la Plate-forme francophone du Volontariat qui compare un barman dans un bar lounge et un barman dans un café social : <http://www.levolontariat.be/enjeux/geste-gratuit>

¹⁴ *Ibidem*.

intégration des personnes au sein d'un tissu social à la fois large (les résidents d'un pays) et plus rapproché (une communauté de personnes qui se connaissent).

Le bénévolat est-il toujours légal ?

Selon le texte de loi, le bénévolat ne peut pas s'exercer dans le cadre de sociétés à but de lucre. Cela semble logique, à la fois parce qu'il s'agirait de travail au noir, et qu'il ne s'agit plus de travail pour le bien d'autrui. Le bénévolat s'exerce donc principalement dans le cadre d'une ASBL ou d'une association de fait. Cependant, les « sociétés à finalité sociale », qui sont des sociétés commerciales (SA, SPRL ou coopératives) mais dont le but n'est pas de maximiser le profit mais de répondre à un besoin social collectif, représentent une exception dans la jurisprudence. En effet, de par leur finalité sociale, celles-ci ont le droit de recourir à des bénévoles dans le cadre de leurs activités¹⁵.

Les personnes bénéficiant des allocations de chômage, tout comme les prépensionnés, ont le droit de pratiquer des activités bénévoles, mais elles doivent demander l'autorisation à leur organisme de paiement. Concernant ces premiers, il est à souligner que cette demande peut dans les faits être longue et fastidieuse.

Enfin, les organisations qui font appel à des bénévoles leur garantissent une assurance pour leur activité, et peuvent les rembourser pour les frais occasionnés.

CONCLUSION

Le bénévolat dans les entreprises sociales nous rappelle à juste titre que tout ne peut pas être marchand. En cela, il est un excellent rempart contre la marchandisation de chaque parcelle de notre existence¹⁶. On donne parfois l'impression que « *le meilleur projet est celui qui arrivera à réunir le plus de ressources marchandes* » nous explique le sociologue et économiste Jean-Louis Laville¹⁷. Pour lui, il faut revendiquer « l'hybridation des ressources » des entreprises sociales : chaque projet, en fonction de son objet social, mais aussi du degré de structuration de sa filière, trouvera les ressources les plus adéquates (marchandes, publiques, bénévolat, dons, etc.) pour se financer. La diversité économique que défend souvent l'économie sociale doit donc se retrouver également... au sein même de l'économie sociale, et non seulement par rapport à l'économie de marché ou des services publics !

Bien-sûr, pour prétendre à une réelle alternative économique, il faut aussi se poser la question du poids que représentent nos initiatives¹⁸ : a-t-on nécessairement besoin de bénévoles pour s'attaquer aux grands groupes capitalistes ? Parfois, on peut penser qu'un groupe de bénévoles lançant une initiative a bien peu d'influence sur notre système dominant... Cependant, il nous semble important de penser filière par filière. Dans une filière émergente, on observe généralement un nombre très important de bénévoles, qui tâtonnent, qui testent des solutions nouvelles ou des produits nouveaux. Ils ont un rôle,

¹⁵ Voir « Les sociétés à finalité sociale peuvent-elles faire appel à des volontaires ? » dans la FAQ de la Plateforme francophone du volontariat : www.levolontariat.be/faq/

¹⁶ Même si, on le sait, le bénévolat est de plus en plus présenté comme positif parce que valorisable sur le marché du travail... Voir par exemple « Le bénévolat, tremplin vers un nouveau job ? », sur le site www.stepstone.be, qui vise à aider « les chercheurs d'emploi et les sociétés à se trouver mutuellement et vise de cette manière à réaliser la concordance parfaite entre ces acteurs du marché de l'emploi. »

¹⁷ Voir notre analyse « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme », SAW-B, 2015, disponible sur www.saw-b.be.

¹⁸ Sur la question des alternatives au capitalisme, voir aussi la fin de notre étude 2014 intitulée « Pour que nos alternatives et nos luttes ne soient plus les 'compagnons' du capitalisme », disponible sur www.saw-b.be

primordial, d'innovation sociale qui nécessite souvent du temps. Ensuite, la structuration et la reconnaissance de filières s'accompagne souvent de la création d'emplois. Le salariat est aussi un terrain qu'il nous paraît indispensable d'occuper pour prétendre construire des alternatives économiques viables.

Par ailleurs, il semble important d'accepter que certaines activités ne seront jamais rentables, et qu'il y a une valeur sociale à ce qu'une série d'activités soient réalisées en dehors d'un cadre mercantile. Le fait que des personnes veuillent s'investir bénévolement dans un projet peut même être vu comme un indicateur de légitimité et de pertinence sociale pour l'organisation¹⁹. De même, s'il est intéressant d'évaluer le poids économique du volontariat, c'est bien pour qu'il soit reconnu et soutenu, et non pour le marchandiser.

Pour citer cette analyse : Barbara GARBARCZYK, « Les rôles du bénévolat dans l'économie sociale », Analyse, SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], 2016.

Mots-clés : bénévolat, volontariat, alternatives économiques, emploi, travail, concurrence déloyale

¹⁹ Jacob Atangana-Abé, « La gestion des bénévoles dans les organismes à but non lucratif : une approche différenciée », *Économie et Solidarités*, vol. 42, n°1-2, 2012, p. 128-145.

LES ANALYSES DE SAW-B



Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques.

Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses. Contactez-nous : info@saw-b.be



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Nous cherchons à faire mouvement pour l'alternative économique et sociale.

Nos actions : défendre et représenter l'économie sociale ; soutenir et accompagner des porteurs de projets d'économie sociale ; susciter une réflexion critique à propos des alternatives économiques, avec les travailleurs des entreprises d'économie sociale et avec les citoyens investis dans des initiatives solidaires.

SAW-B est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be.

